

**Motion du 18 janvier 2006 de Mmes Martine Sumi-Viret, Nicole Bobillier, Monique Cahannes, MM. David Carrillo, Olivier Coste, Gérard Deshusses, Jean-Louis Fazio, Mme Béatrice Graf Lateo, MM. René Grand, Roman Juon, David Metzger, Mme Annina Pfund, MM. Thierry Piguët, Jean-Charles Rielle, Mmes Sandrine Salerno et Nicole Valiquer Grecuccio: «Danse contemporaine: des espaces pour les jeunes danseurs et danseuses».**

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal  
lors de la séance du 17 janvier 2007, dans le rapport M-578 A)

### *MOTION*

Considérant:

- la tenue des Journées de danse contemporaine suisse 2006, les 18 et 19 janvier à Genève et les 20 et 21 janvier à Lausanne;
- la réflexion engagée depuis de nombreuses années pour la réalisation d'une Maison de la danse et l'avancement de ce projet, en particulier sur la commune suburbaine de Lancy;
- qu'une des priorités culturelles de la Ville de Genève est dédiée en cette année 2006 à l'art contemporain;
- l'important investissement financier consacré toutes ces dernières années par la Ville de Genève au développement de la danse contemporaine dans notre cité;
- l'attrait multiculturel et le cosmopolitisme de Genève et de sa région amenant de plus en plus souvent des artistes de renommée internationale à s'installer dans notre commune;
- la curiosité, l'ouverture d'esprit des Genevois et des Genevoises ainsi que leurs grandes exigences de nouveautés et de découvertes;
- la chance de notre ville d'accueillir des chorégraphes de talent à l'approche multidisciplinaire et également doué-e-s d'une pédagogie de respect auprès de nos jeunes;
- la bonne synergie existant entre le monde des professionnel-le-s de la danse et les jeunes en formation, ainsi que les créations communes;
- les locaux surchargés dans les bâtiments scolaires,

le Conseil municipal, en raison du manque de locaux de travail dans le domaine de la danse, demande au Conseil administratif de tout mettre en œuvre pour favoriser la mise à disposition de nouveaux espaces adéquats pour les compagnies de danse professionnelles, en particulier celles qui bénéficient d'une convention tripartite (Ville, Etat, Pro Helvetia).